

PROGRAMME DE FORMATION

Managers

L'essentiel de ce que vous devez connaître en droit social

Plan

I. La réglementation sociale et l'environnement juridique

II. La coexistence de différents statuts : différencier les statuts coexistants et opter pour le bon contrat de travail

III. Gérer ses équipes au quotidien

1. La posture managériale
2. Les changements des conditions de travail – La modification du contrat de travail
3. Gérer les absences et les divers types de congés
4. Les différents entretiens

5. La durée du travail

6. La rémunération

7. Le bien-être au travail : Les risques psychosociaux

8. Focus : Le harcèlement moral et sexuel, et agissements sexistes

9. La discrimination

10. La gestion des représentants du personnel dans l'équipe

IV. Les comportements fautifs du collaborateur : Savoir agir

V. La rupture du contrat de travail : Ses principales formes et le respect des procédures

Objectif de la formation

- Se repérer dans l'environnement juridique
- Acquérir les bons réflexes pour prendre les bonnes décisions et prévenir les risques en matière sociale
- Intégrer le droit social et ses enjeux dans les pratiques managériales
- Connaître les droits et obligations des Managers dans l'application du droit du travail
- Savoir traiter les situations de harcèlements et les risques psychosociaux
- Gérer les absences et congés
- Faire face aux comportements fautifs
- Appréhender la rupture du contrat de travail et les risques contentieux
- Être le relai des Services RH

Public visé

Dirigeants, DRH/RRH, juristes, directeurs responsables des relations sociales, spécialistes de la paie, responsables compliance, fonction Comp&Ben, managers...

Pré-requis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour pouvoir participer à cette formation

Moyens pédagogiques mis en œuvre

L'évaluation est réalisée par le formateur :

- via un tour de table qui permet de sonder notamment les attentes de chaque participant ;
- un QCM est ensuite remis à chaque participant en début de formation afin de s'assurer du niveau de chacun. Ainsi, le formateur peut, le cas échéant, adapter et cibler son intervention de manière pédagogique et interactive ;
- un QCM est remis aux participants à l'issue de la formation pour vérifier les acquis.

Pendant toute la formation, échanges interactifs et retour d'expérience avec le formateur et conseils avisés et exemples concrets pour une mise en situation pratique.

Méthode d'évaluation

Évaluation formative non certifiante.

Cette formation est évaluée à travers 2 QCM de début et de fin de formation.

Cette évaluation a pour but de vérifier le niveau exigé par notre formation. Elle vise également à assurer la qualité de nos formations en s'assurant que celles-ci répondent aux objectifs qui lui ont été initialement assignés.